

◆ **DJEBARI Youcef.** - *La France en Algérie : Bilans et Perspectives.* 3 vol. - Alger : Office des Publications Universitaires, 1994. - 809 p.

L'objectif poursuivi par l'auteur est de réécrire l'histoire de l'Algérie notamment dans ses singularités économiques. Il montre comment la fusion du capital financier avec l'appareil d'Etat est la base du capitalisme d'Etat, dans ses formes coloniale et nationale. Il étudie la genèse, le développement et les limites du capitalisme d'Etat colonial dans l'Algérie française depuis 1830 jusqu'à l'indépendance politique de 1962.

Le statut spécial de l'Algérie pour le capital français est appréhendé à travers les engagements budgétaires de la France et les flux de marchandises et de capitaux.



La métropole s'est accaparée l'essentiel des exportations algériennes, et intervenait dans l'approvisionnement de la colonie pour la quasi-totalité des objets manufacturés. Le solde de la balance commerciale de l'Algérie a été positif avec l'étranger, alors qu'il a presque toujours été négatif avec la métropole.

Trois phases scandent l'histoire du capitalisme

algérien à l'époque coloniale.

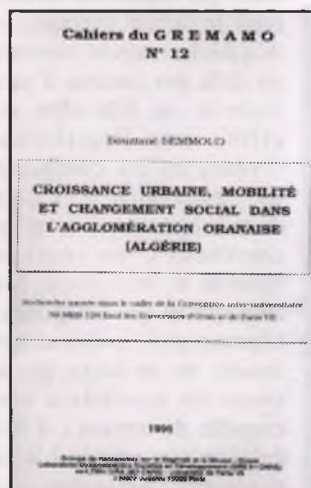
D'abord celle de la genèse du capitalisme d'Etat colonial : elle correspond à la période marquée par l'intervention brutale de l'Etat (français et colonial) pour disloquer et défigurer les formes économiques et sociales précoloniales afin d'exproprier les paysans, étendre les échanges et généraliser la monétarisation de l'économie. D'où selon l'auteur l'émergence de nouveaux rapports sociaux de production de type capitaliste.

Pour assurer le développement de cette forme de capitalisme, l'Etat colonial s'immisce directement dans le procès de valorisation du capital par le truchement des politiques fiscales et des emprunts, et par l'orientation des dépenses publiques vers les secteurs de l'accumulation, entretient des dépenses parasitaires dans le domaine militaire et prend en charge les frais des compagnies financières.

Les faiblesses de ce capitalisme apparaissent à la fin de la période coloniale au niveau des obstacles d'ordre objectif à l'accumulation du capital notamment dans les domaines de l'énergie, des transports, dans la formation de la force de travail, ainsi que dans l'atténuation des contradictions sociales et ethniques ou la réorientation des échanges et, par là même, la transformation du système productif. La situation du capital après l'indépendance est fortement marquée par la faiblesse et surtout la dépendance de la bourgeoisie algérienne.

◆ **SEMMOUD Bouziane.** - *Croissance urbaine, mobilité et changement social dans l'agglomération oranaise (Algérie).* - Cahiers du GREMAMO, n° 12.- 1995. - 70 p. (Publication du GREMAMO)

Cette étude s'inscrit dans une recherche plus large sur les processus d'urbanisation et d'aménagement du territoire en Algérie, menée par une équipe "mixte" (algéro-française) dans le cadre des activités du Département de Géographie de l'université d'Oran-Essénia et du Laboratoire "Tiers-Mondes, Afrique" de l'université Paris VII et motivée par une absence manifeste de travaux (géographiques et sociologiques) exhaustifs et fins sur les grandes villes d'Algérie.



L'auteur propose une lecture de l'évolution urbaine de l'agglomération oranaise au cours des trente dernières années à partir des derniers recensements généraux de la population et de l'habitat (1966, 1977, 1987) (avec à l'appui 25 figures et 15 tableaux) et de l'examen des contextes politiques et économiques.

La définition de trois champs spatiaux, la ville, l'agglomération et l'aire métropolitaine, permet l'observation d'une

croissance différenciée de ces trois zones : à l'instar d'autres grandes villes dans le monde arabe, la ville d'Oran connaît, depuis les années soixante-dix, un tarissement des flux migratoires qui y trouvaient leur aboutissement et un desserrement urbain en faveur, d'une part, de ses périphéries et de son aire métropolitaine et, d'autre part, des villes moyennes et petites de wilayat voisines (Tlemcem, Mascara, Mostaganem...). Il s'agit dans ce dernier cas de migrations de retour réalisées par des populations qualifiées et intégrées à l'emploi salarial.

Les mobilités résidentielles et la formation des nouvelles périphéries (à partir des années quatre-vingt), qualifiées par l'auteur de mouvement d'exurbanisation, sont expliquées par le désengagement de l'Etat et, simultanément, la libéralisation de l'accès au sol, et mises en rapport avec les politiques d'habitat. Les douars, ceinturant la ville, sont composés de fragments disparates à dominante populaire (habitat "spontané", recasement, lotissements) et offrent des conditions de vie difficiles. Dans la couronne pavillonnaire qui abrite des couches moyennes et aisées de la population, deux procédures de production foncière et immobilière ont prévalu : la coopérative et le lotissement.

Le nouvel espace périphérique se caractérise ainsi, selon l'auteur, par une ségrégation socio-spatiale, plus forte que dans le reste de la ville dont la composition est restée partiellement hétérogène.

◆ **EL-BIZRI Dalal.** - *L'ombre et son double. Femmes islamistes, libanaises et modernes.*- Beyrouth : Centre d'Études et de Recherches sur le Moyen-Orient Contemporain, 1995. - 114 p. - (Les Cahiers du CERMOC 13)

À partir d'une enquête auprès de dix libanaises chi'ites de la banlieue sud de Beyrouth, D. El-Bizri ne prétend pas tirer de conclusions définitives sur les femmes islamistes et leur rapport à la modernité. Elle se propose de dépasser les commodités de pensée et les attitudes convenues pour appréhender une tendance à *la prolifération des Libanaises dans la sphère publique*, à laquelle ne dérogent pas les islamistes.



Bien que fortement ancrée dans le terroir libanais, la démarche suivie conduit au-delà des limites d'une étude de cas. Elle offre, en effet, une illustration vivante du jeu complexe de proximité et de distanciation qui relie le chercheur à son objet et informe le maniement des concepts et des catégories. L'auteur de *L'ombre et son double* ne se borne pas à livrer les résultats d'une enquête de terrain ; il les éclaire par un récit à la première personne du

singulier. En la circonstance, le dévoilement de trajectoires et d'attitudes généralement qualifiées par référence au port du *hijâb* revêt expressément la dimension d'un questionnement sur soi.

Ces femmes sorties de l'anonymat témoigneraient d'un *islamisme modernisé*. Confrontées aux mêmes problèmes que les femmes dites "modernes", elles s'emploient à harmoniser leur activité publique avec leur vie de foyer non sans faire preuve d'une *irréductible individualité* et d'un rapport au temps étranger à leur mère. Ces traits, toutefois, s'inscrivent dans une libanité qui, dominée par la faiblesse de l'État et le professionnalisme, tend à cantonner la sphère publique dans l'espace et le territoire de chaque communauté.

En parallèle, l'on assisterait à l'expression d'une sorte de *modernité islamisée*. Le déploiement dans un espace public trouve sa justification dans l'adhésion à un islam tenu pour vrai à l'encontre d'un islam réputé traditionnel. Dans cette perspective, le *hijâb* est qualifié de *légal* au sens où il symboliserait non point le repli mais l'engagement et participerait d'un choix de société.

Les contradictions affleurent néanmoins entre les aspirations des femmes interviewées et les contraintes de la référence sacrée dont elles se réclament. Des *seuils* sont entrevus par les intéressées dont on ne sait si elles assumeront le franchissement ou s'ils serviront d'appuis à une régression.

◆ **BURGAT François, LARONDE André.** - *La Libye.* Paris : Presses Universitaires de France - n°1634 - 1996. - 127 p. (Que sais-je ?)

La réactualisation de ce *Que-sais-je ?* sur la Libye permet de faire le point sur les connaissances dans les domaines de l'archéologie, de l'histoire, des sciences politiques et de l'économie. Après avoir retracé à grands traits l'histoire de ce pays, en traitant des principales périodes (Antiquité, conquête arabe et installation de la dynastie des Caramanli), les auteurs s'attachent à analyser la genèse et l'évolution du régime actuel. Le "système



Qadhafi" y est disséqué dans ses moindres détails.

Son projet politique peut se résumer par sa volonté de reconstituer la nation arabe mythique, en utilisant l'Occident et l'Etat d'Israël comme repoussoir idéologique. Libérer les "masses" en instaurant une république démocratique grâce aux congrès populaires, prônant un panarabisme laïcisant et un islam réformiste, tels sont les objectifs politiques du "Guide".

Quant à l'économie de la *Jamahiriyya*, elle se réalise dans la nationalisation du pétrole et de la moitié du parc immobilier. La manne pétrolière a contribué à réduire la misère permettant, ainsi à Qadhafi d'acheter le consensus politique et de consolider "sa" révolution. Mais, l'interventionnisme du régime avec entre autres, l'interdiction du petit commerce privé dans les années 1980 a produit des effets pervers. La situation est devenue d'autant plus difficile qu'à partir de 1982 la chute du prix du baril et du cours du dollar a contribué à créer une situation de pénurie inconnue jusque là

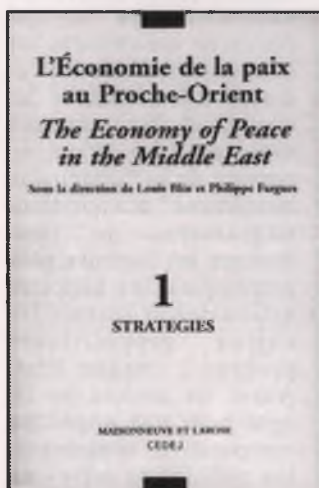
Aujourd'hui, le système politique libyen ne tient plus que par le contrôle de trois pôles concurrents (l'armée, le Congrès général et les comités révolutionnaires). Par ailleurs, les difficultés sont accentuées par les interventions étrangères, les conflits frontaliers et récemment par l'"affaire Lockerbie" et l'embargo militaire et aérien qui en a résulté.

De manière prospective les auteurs s'interrogent sur la capacité du régime libyen à se réformer de l'intérieur, à donner naissance à un nouveau credo politique susceptible de mobiliser la population et à surmonter les défis imposés par le nouvel ordre international. La longévité du régime laisse à penser qu'il en possède encore la ressource.

◆ **L'ÉCONOMIE DE LA PAIX AU PROCHE-ORIENT, THE ECONOMY OF PEACE IN THE MIDDLE EAST** ; sous la dir. de Louis BLIN et de Philippe FARGUES. - 2 vol.- Paris : Le Caire : Maisonneuve et Larose : CEDEJ. - 1995.

Volume 1 : STRATÉGIE. - 379 p.

Les négociations entreprises entre les protagonistes du conflit moyen-oriental consacrent la fin du primat du politique, dont la centralité exclusive, exacerbée en temps de guerre, a montré les limites : *la construction économique de la paix* est devenue une priorité. Sur ce



thème, le CEDEJ a rassemblé des études analysant les conséquences économiques du conflit israélo-arabe et les perspectives qui s'ouvrent à la région.

Le premier des deux tomes est consacré à l'évolution économique de la région et aux principaux enjeux recouverts par la paix. Si quelques projets se dessinent, grands chantiers, constitution d'une banque pour le développement, ou hypothétique mise en

place d'une zone de libre échange, l'impératif du réalisme, que s'imposent les auteurs, laisse entrevoir moins une forte intégration régionale qu'une insertion des différentes économies dans l'économie mondiale, selon des procédures normalisées, et par le biais d'axes divers, orientés vers des pôles économiques distincts -le très faible volume des échanges commerciaux interrégionaux est souligné à maintes reprises.

Défi, la paix l'est à plusieurs titres : sur le plan économique, l'enjeu principal de la normalisation est la construction d'une économie régionale, reposant sur un double mouvement de *globalisation* et de *régionalisation*. Alors que l'économie en pleine mutation est soumise aux pressions internationales, les accords de paix contribuent à créer des conditions favorables, susceptibles d'accélérer le processus de libéralisation économique et de coopération régionale. Par ailleurs, par analogie avec l'Europe de l'après-guerre, des auteurs attendent des avancées économiques un effet d'entraînement sur la situation générale de la région. La *nécessité de définir un dessein régional* prend acte de ce que l'économie et la paix dépendent l'une de l'autre.

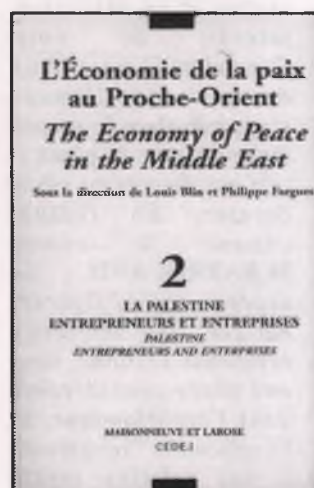
Fournissant des approches thématiques ou sectorielles, globales ou spécialisées, ce recueil pluridisciplinaire fournit autant de clés pour la compréhension des dynamiques et stratégies à l'oeuvre dans la région.

◆ **L'ÉCONOMIE DE LA PAIX AU PROCHE-ORIENT, THE ECONOMY OF PEACE IN THE MIDDLE EAST** ; sous la dir. de Louis BLIN et de Philippe FARGUES. - 2 vol.- Paris : Le Caire : Maisonneuve et Larose : CEDEJ. - 1995.

Volume 2 : LA PALESTINE :
ENTREPRENEURS ET ENTREPRISES - 384 p.

Les auteurs tentent de replacer l'économie palestinienne dans son contexte historique, politique, démographique et culturel.

Les deux questions de l'investissement et de la démographie apparaissent comme centrales, en terme d'emploi essentiellement.

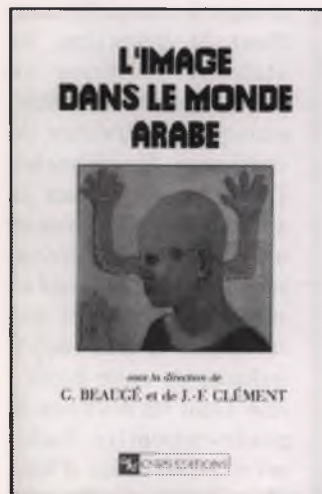


Pour la première, la stabilité politique ne pourra qu'être favorable, puisque génératrice de confiance. En revanche, l'arme humaine d'hier (la surnatalité) est devenue un sérieux handicap, tandis que les phénomènes migratoires ont intensifié le transnationalisme de cette économie. Dans les deux cas, la petite entreprise, fortement productrice d'emplois, fait figure d'espoir.

Par ailleurs, une redistribution des rôles dans les rapports Etat-secteur privé se dessine : des groupes sociaux non étatiques, aspirant à l'ascension sociale, revendiquent des espaces d'autonomie dans un espace public à investir. Que ce soit dans les territoires occupés ou au sein de la diaspora, ces études mettent à jour un nouveau type d'entrepreneur, potentiellement vecteur de l'intégration de cette société. D'autres démontrent que l'économie est soumise à un ajustement structurel qui, fondé sur une conception *restrictive*, prive l'Etat de tout moyen de modulation en matière de développement. C'est l'occasion pour les analystes de s'interroger sur les liens entre Etat de droit, démocratie et changement politique au vu de la construction économique et politique de cet Etat. En revanche, "*si la Palestine est un pays nouveau, (...) elle est tout le contraire d'un pays neuf.*" A la différence des autres pays de la région, la construction de son économie nationale peut s'appuyer sur une tradition et une pratique entrepreneuriale dispersée mais constante. Reste un obstacle, souligné dans l'ouvrage, celui de l'imaginaire. L'hostilité véhiculée par nombre d'acteurs économiques arabes s'explique tant par le danger de la disparition de privilèges pour certains, que par une sorte de "phobie obsessionnelle contre la normalisation", dont l'origine principale est la méconnaissance et la surestimation des inégalités.

◆ **L'IMAGE DANS LE MONDE ARABE** ; sous la direction de Gilbert BEAUGÉ et Jean-François CLÉMENT - Paris : CNRS Éditions, 1995. - 322 p. - (Études de l'Annuaire de l'Afrique du Nord)

Généralement considéré comme un producteur peu prolifique d'images, le monde arabe est cependant depuis longtemps lui-même l'objet de l'imagerie occidentale. Sous l'oeil des peintres orientalistes, des voyageurs ou des photographes coloniaux, il a fourni une abondante matière iconographique qui apporte toutefois plus de renseignements sur la nature du regard porté que sur l'objet d'observation. Car il s'agit là d'un regard qui sélectionne, qui reconstruit, qui se détourne des sociétés



réelles et en définitive, interdit de voir. Cependant il serait faux de croire que l'image n'apparaît dans le monde arabe qu'avec la pénétration occidentale au siècle dernier. En réalité, comme le montre M. BARRUCAND, la représentation figurée, malgré une méfiance religieuse certaine, tient une place considérable dans l'art islamique. Si l'explication "religieuse" à une relative rareté iconographique doit être,

selon J.F. CLEMENT, mise en doute, il est revanche possible d'interroger les fonctions de l'image à différentes périodes historiques et dans différents milieux sociaux.

Aujourd'hui, l'image, y compris figurative est partout présente dans le monde arabe. Elle est massivement consommée sous forme de photographies, presse, télévision, imagerie et propagande politique... Mais elle est aussi produite, suivant des modèles traditionnels comme ceux de la calligraphie, ou bien empruntant les formes les plus modernes de la peinture occidentale. L'apparition récente de l'outil vidéo permet même le développement d'une mise en mémoire populaire à travers les films de mariage, de fêtes, etc.... Mais cette invasion, fortement liée à des productions et à des pratiques exogènes pose, dans le champ culturel, le même genre de problèmes que ceux qui sont plus souvent analysés dans le champ politique : se pose ainsi la question récurrente et apparemment insoluble du rapport entre modernité et authenticité (de quelle modernité et de quelle authenticité s'agit-il ?) et, en arrière plan, la problématique des rapports entre le réel des sociétés arabes et leur imaginaire. Au point que les auteurs n'hésitent pas à voir dans les productions plastiques arabes un sismographe de précision des sociétés qui les génèrent.

◆ **L'EUROPE ET TOUTES SES MIGRATIONS** ; sous la dir. de Catherine WIHTOL de WENDEN et Anne de TINGUY. - Bruxelles : Editions Complexe, 1995. - 173 p. - (Espace International)

Remettant en cause le mythe de l'Europe forteresse, les auteurs démontent, chiffres à l'appui, l'illusion idéologique de l'immigration zéro. Cet ouvrage qui se veut porteur d'une nouvelle approche des migrations privilégie une réflexion à la fois en termes de flux et d'intégration des populations dans les espaces européens. Au-delà des convergences politiques et économiques (fermeture des frontières, chômage, traitement policier de l'immigration, etc...), les pays européens maintiennent



leurs particularismes nationaux, en ce qui concerne notamment les conditions d'accueil et d'accès à la nationalité des anciens et des nouveaux migrants. La prise en compte de la "dimension européenne" des questions migratoires ne peut évacuer les facteurs géographiques, les histoires nationales et surtout les enjeux géopolitiques propres à chaque État. Aussi, les auteurs ont-ils opté pour une approche comparative, confrontant les politiques mises en oeuvre par les principaux

pays de l'Union Européenne.

En France, les "mirages de l'immigration zéro" (C. de WENDEN) semblent partagés par l'ensemble des décideurs, suscitant des hésitations et des balbutiements sur les questions migratoires. La forte tradition de droit commun n'a jamais complètement évacué une certaine dose de particularisme.

Plus complexe, la conception de la nation au Royaume-Uni aurait favorisé l'émergence de politiques volontaristes d'intégration, davantage imprégnées par le multiculturalisme et le souci de lutter contre les discriminations raciales. Ce "multiculturalisme officiel" (J. CROWLEY) ne doit pas masquer pour autant le fait que la tradition britannique est avant tout "assimilatrice". Le "cas allemand", analysé par D. THÄRNHARDT, révèle une situation contrastée selon les Länders et les origines nationales des migrants, fortement marquée par le fédéralisme et le rôle des organisations religieuses.

D'autres États européens, comme l'Italie (O. SCHMIDT DI FRIEDBERG), ne possèdent pas encore de véritable tradition d'accueil et sont donc contraints de faire leur apprentissage sur le tas.

Ce parti pris des auteurs en faveur de l'"Europe migratoire" doit être compris comme une forme d'audace scientifique dans un contexte européen dominé par des conceptions restrictives, parfois sécuritaires, de la circulation des individus.